



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL  
JUIN 2014

# le bulletin du RIOCM

## ÉDITORIAL

### Le coût de l'austérité

PAR SÉBASTIEN RIVARD  
COORDONNATEUR

**En politique, il n'y a rien d'inexorable. Tout est une question de choix. L'annonce dans le dernier budget de l'annulation des nouveaux budgets prévus pour les organismes communautaires a provoqué une véritable vague de colère dans nos milieux.**

Les organismes vivant déjà dans l'austérité la plus totale, la décision du gouvernement de geler les budgets est perçue comme un désaveu, comme un recul. De surcroît, l'indexation prévue au PSOC n'est que de 0,9 %, alors que pour les organismes des autres ministères (famille, immigration, défense collective des droits, etc.), la situation est encore pire puisqu'il n'y en a aucune de prévue.

Selon la PDG de l'Agence de Montréal, Pascale Gauthier, le milieu communautaire devrait se compter « chanceux » de ne pas avoir subi de coupes en comparaison avec les établissements. La classe politique et les hauts fonctionnaires semblent bien résignés à appliquer ces compressions avec pour seul rationnel l'argument de nécessité : « On n'a pas le choix ».

Pourtant, l'obsession du nouveau gouvernement libéral de forcer l'équilibre budgétaire par des coupes massives dans l'ensemble des services publics va tout à fait à l'encontre des avis des grandes institutions économiques comme l'OCDE et la Banque mondiale. Même le nouveau gouvernement libéral de Kathleen Wynne, en Ontario, fait le choix contraire en rejetant les politiques d'austérité et en reportant de plusieurs années l'atteinte du déficit zéro.

Cette décision d'abandonner le plan de rattrapage communautaire de 162 M\$ est d'autant plus

Les gens du milieu communautaire font déjà beaucoup plus que leur part quand il s'agit de lutter contre les conséquences de l'austérité. Il serait temps que ceux et celles qui provoquent les crises économiques acceptent que la vie en société a aussi un coût.



difficile à accepter que le nouveau gouvernement refuse de travailler sur la colonne des revenus de façon structurante en imposant davantage le secteur financier et en poursuivant ses politiques complaisantes à l'égard de l'évasion et de l'évitement fiscal.

Autre déception, celle de constater qu'au lieu de consolider la mission des organismes communautaires et les services publics dans les CLSC, le gouvernement s'apprête à développer un nouveau partenariat de 60 millions de dollars avec le pédiatre et entrepreneur social Gilles Julien qui se traduirait par la mise en place de nouvelles cliniques de pédiatrie sociale privées. Ajouté aux 50 nouvelles super-cliniques qui seraient détenues par des médecins spécialistes et aux augmentations de centaines de millions de dollars des salaires des médecins, comment accepter toutes ces coupes dans les services publics existants ?

Il semble que l'austérité s'applique de manière assez sélective.

### Bonnes vacances !

Le RIOCM souhaite d'excellentes vacances à toutes les personnes impliquées dans le milieu communautaire de Montréal.

Pour celles et ceux qui seront en poste cet été, nous vous témoignons toute notre solidarité!

Prenez note que les bureaux du RIOCM seront ouverts tout l'été.

## Qui sème la misère...

PAR SÉBASTIEN RIVARD  
COORDONNATEUR

Depuis plus de dix ans, l'ensemble des organismes communautaires se mobilisent pour obtenir une véritable reconnaissance de leur travail auprès du gouvernement du Québec.

En santé et services sociaux, après deux comités de travail infructueux sous les libéraux de Jean Charest, avec les ministres Lise Thériault et Dominique Vien, et un autre avec la ministre péquiste Véronique Hivon, nous en étions finalement arrivés à ce que le MSSS reconnaisse les iniquités dans la répartition du financement PSOC et la nécessité d'augmenter l'enveloppe pour commencer à les régler.

Or, voilà que le nouveau gouvernement et la ministre Lucie Charlebois décident d'annuler ce plan d'équité et ne proposent pour le moment aucune autre perspective d'amélioration au milieu communautaire. Dans les autres ministères,

la situation est la même avec l'annulation des montants de rehaussement prévus.

C'est un coup dur, mais il ne faut pas baisser les bras. Au contraire, il faut réagir fortement et rapidement en montrant notre indignation.

### La campagne de mobilisation se poursuit !

Nous vous proposons dès cet été de profiter des BBQ dans vos communautés pour rencontrer vos députés et leur faire connaître votre point de vue.

**Dès l'automne, nous amorcerons de nouvelles actions partout au Québec pour que le gouvernement change sa décision et consolide tous les organismes. Préparons-nous pour un automne d'action et de solidarité !**

▼ Rassemblement du 23 avril devant les bureaux de Philippe Couillard à Montréal.

PHOTO : PIERRE OUMET



## Les actions de la campagne 2013-2014

La campagne *Je tiens à ma communauté* → *Je soutiens le communautaire* a été l'occasion de démontrer notre solidarité et notre enracinement dans les communautés du Québec.

- Les pétitions dans presque toutes les circonscriptions en 2013 rassemblement 75 000 signatures
- Une motion unanime de l'Assemblée nationale le 14 mai 2013
- Le rassemblement historique de 5000 personnes à Québec le 24 octobre 2013
- Les nombreuses actions régionales et sectorielles
- Le rassemblement du 23 avril dernier devant les bureaux de Philippe Couillard à Montréal
- Les nombreux messages dans les médias sociaux

# Un budget décevant pour le milieu communautaire montréalais

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

Le RIOCM accueille avec une grande déception le budget déposé le 4 juin dernier par le ministre des Finances, Carlos Leitão, notamment en raison de l'abandon de l'engagement qui avait été pris par le gouvernement précédent de rehausser le financement à la mission des OCASSS de 120 M\$. Ainsi, le financement des organismes communautaires sera maintenu sans être bonifié et les groupes n'auront droit qu'à une indexation de 0,9 % pour 2014-2015.



Comme le faisait miroiter le premier ministre au cours des semaines précédant le dépôt du budget, la tendance est à l'austérité et aucun ministre n'a échappé au couperet.

Du côté de la santé et des services sociaux, la croissance des dépenses devra être limitée à 3 %. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement entend contrôler ses dépenses notamment en imposant des compressions de 5 M\$ aux Agences de la santé et des services sociaux, en abandonnant le projet d'assurance autonomie et en repoussant l'annulation graduelle de la taxe santé en 2017-2018. De plus, le gel des effectifs sera étendu au réseau de la santé et des services sociaux, puis les efforts d'optimisation seront maintenus. 5 M\$ seront d'ailleurs consacrés au soutien à l'amélioration de la performance, c'est-à-dire à l'implantation de la méthode LEAN dans le réseau.

Du côté des mesures sociales, il faut souligner la construction de 3 000 nouveaux logements sociaux, dont 500 pour les personnes itinérantes, de même que les 8 M\$ pour la reconduction du plan d'action interministériel 2010-2013 pour lutter contre l'itinérance. Toutefois, il faut aussi rappeler que le nombre de logements sociaux annoncé est bien en dessous des 50 000 réclamés par le FRAPRU. De plus, on ne retrouve dans le budget Leitão aucune trace de la politique

nationale de lutte contre l'itinérance adoptée en février dernier.

Pour les personnes âgées, le gouvernement octroie un crédit d'impôt de 20 % sur un montant maximal de 200 \$ consacré à des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives. Si la mesure semble intéressante, il faut mentionner que le montant maximum qui peut être reçu par une personne est de 40 \$ par année.

Au niveau des tarifs, il en coûtera désormais 7,30 \$ par jour pour envoyer son enfant à la garderie. Bien qu'aucune autre hausse ne figure au budget, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics rappelle que la population du Québec doit composer avec les impacts des tarifications importantes des budgets précédents sur lesquelles le ministre des Finances n'a pas reculé.

## EN BREF

- Aucun rehaussement de financement pour les organismes communautaires
- 3 000 nouveaux logements sociaux, dont 500 pour les personnes itinérantes
- Indexation de 0,9 % du PSOC
- 8 M\$ pour la reconduction du plan d'action interministériel 2010-2013 pour lutter contre l'itinérance
- Limite des dépenses à 3 % pour le ministère de la Santé et des Services sociaux
- Aucune trace de la politique nationale de lutte contre l'itinérance adoptée en février dernier
- Compressions budgétaires de 5 M\$ dans les Agences de la santé et des services sociaux
- Crédit d'impôt pour les activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives des personnes âgées (montant maximum de 40 \$ par personne par année)
- Abandon du projet d'assurance autonomie
- Report de l'élimination de la taxe santé
- 5 M\$ pour la poursuite des programmes d'optimisation (LEAN)
- Gel des effectifs dans le réseau de la santé et des services sociaux
- Hausse de tarif des garderies à 7,30 \$

# Le cas de Lucille-Teasdale

PAR MARIE-CHANTAL LOCAS  
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

**En février dernier, la direction du CSSS Lucille-Teasdale amorçait une série de rencontres avec une entreprise d'économie sociale et des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées présents sur son territoire, soit les quartiers Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Rosemont, afin de « co-construire une organisation de soins et services de qualité, sécuritaire et reposant sur l'expérience de chacun<sup>1</sup> ».**

À court terme, l'objectif de cette démarche est de ratifier une entente de service avec l'entreprise d'économie sociale et des ententes de collaboration avec les organismes communautaires afin d'établir les modalités de services de même que les paramètres régissant le partenariat entre les différents acteurs impliqués dans l'offre de services de maintien à domicile. Commencée dans la foulée du projet de loi sur l'assurance autonomie déposé par le gouvernement du Parti québécois en décembre 2013, cette démarche s'est poursuivie malgré le déclenchement des élections printanières, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral et l'abandon du projet de l'ancien ministre Hébert dans le budget du 4 juin.

L'idée que le milieu communautaire doive agir à titre de renfort étant donné les compressions budgétaires annoncées dans le réseau public suscite plusieurs inquiétudes.

Le transfert de certains services de maintien à domicile du réseau public vers le milieu communautaire et l'économie sociale soulève plusieurs questionnements non seulement pour le milieu communautaire, mais aussi pour la population en générale. En plus des enjeux reliés au respect de l'autonomie des organismes communautaires et aux ententes conclues entre ceux-ci et les CSSS, la situation actuelle pose le problème de la privatisation accrue du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que le problème de l'accessibilité et de la qualité des services offerts.

Dans un contexte où le gouvernement libéral veut nous faire entrer dans une nouvelle ère d'austérité, le milieu communautaire craint de devoir pallier le désengagement de l'État en se substituant aux services publics. En effet, l'idée que le milieu communautaire doive agir à titre de renfort étant donné les compressions budgétaires annoncées dans le réseau public suscite plusieurs inquiétudes. Les organismes communautaires autonomes, dont 500 œuvrent dans le secteur du soutien à domicile un peu partout au Québec, ne sont pas des guichets de services à prix modiques, mais plutôt des lieux de participation citoyenne ayant pour but de favoriser le développement social et de répondre aux besoins de la communauté qui les a mis sur pied.

Au CSSS Lucille-Teasdale, la direction ne cache pas que le recours au milieu communautaire et à l'économie sociale pour assurer une plus grande part de l'offre de services de maintien à domicile répond à des impératifs budgétaires. Le fait de négocier des ententes de collaboration avec les organismes communautaires, dans le cadre desquelles il n'y a pas de sommes allouées pour les services dispensés, s'inscrit donc dans une volonté de réduire les dépenses publiques et d'orienter la mission des OCASSS en fonction des besoins du CSSS. Ici, il est donc nécessaire de rappeler que toute forme de partenariat entre les organismes communautaires et le réseau public de la santé et des services sociaux doit se faire sur une base volontaire.

En effet, tous les organismes sont libres de signer ou non une entente avec un CSSS et ce dernier ne doit pas tenir rigueur à un groupe qui refuserait de s'engager dans une telle procédure dont découlent des responsabilités légales puisque l'État est le seul qui peut être blâmé pour l'absence ou le manque de services à la population sur un territoire donné. Bien que les organismes communautaires constituent des partenaires importants des CSSS depuis longtemps, il faut éviter que ceux-ci se délestent de leurs responsabilités vers un milieu qui peine déjà à répondre à la demande.

1. Daniel Corbeil, « Mot du directeur général », *Trait d'union avec la communauté*, avril 2014.

Le RIOCM est fier de vous présenter son programme de formation pour l'année 2014-2015. Parmi la dizaine de séances qui seront offertes gratuitement à nos membres et au coût de 20\$/personne pour les non-membres, nous aborderons des thématiques variées comme les rôles et responsabilités des membres d'un CA, la comptabilité et gestion financière d'un organisme communautaire, la nouvelle législation sur le régime volontaire d'épargne-retraite, la politique salariale ou encore l'importance des pratiques démocratiques. Comme à chaque année, de nouvelles formations pourront s'ajouter suivant l'actualité et les préoccupations de nos membres. Pour tous les détails sur notre programme de formation, nous vous invitons à consulter le site internet du RIOCM.

SEPTEMBRE 2014	<b>Un régime de retraite à notre image, adapté à notre réalité</b>
NOVEMBRE 2014	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Introduction Comptabilité et gestion financière d'un organisme communautaire</b>
DÉCEMBRE 2014	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Gestion de situations particulières</b>
FÉVRIER 2015	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Introduction Regard sur nos pratiques : La démocratie</b>
MARS 2015	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Gestion de situations particulières Politique salariale : un outil à la portée des organismes communautaires</b>
AVRIL 2015	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Introduction</b>
MAI 2015	<b>Rôles et responsabilités des membres d'un CA – Gestion de situations particulières</b>



## Manifestation contre la nouvelle gestion publique

Le RIOCM était présent lors du rassemblement contre les projets d'optimisation inspirés de la nouvelle gestion publique dans les établissements de santé, à Boucherville le 22 mai dernier.

Ce rassemblement était organisé par le RÉCIFS, ex Aequo, le RIOCM et les principaux syndicats (CSN, FTQ, FIQ, APTS) ainsi que la Coalition solidarité santé.

Plusieurs témoignages de travailleurs et travailleuses du réseau et de représentant-e-s du communautaire vont dans le même sens. Les approches d'inspiration LEAN dans le système de santé et services sociaux sont inefficaces et déshumanisantes!

▲ Rassemblement du 22 mai contre les projets d'optimisation dans les établissements de santé.

PHOTOS : JACQUES FOURNIER



**Le 12 mai dernier,** dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, la Coalition « Non aux PPP sociaux » dévoilait le nom des quelques 360 organisations communautaires, syndicales et féministes ayant appuyé la campagne demandant au nouveau gouvernement du Québec qu'il cesse de conclure des partenariats public-philanthropie dans le champ du social (PPP sociaux).

Dénonçant les ententes conclues entre le gouvernement et la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), qui totalisent plus de 1 milliard de dollars dont 525 millions proviennent des coffres de l'État, la Coalition « Non aux PPP sociaux » déplore notamment que la FLAC s'immisce dans des domaines relevant des politiques publiques et participe activement aux décisions quant aux orientations et pratiques d'intervention sociale, de la période de la grossesse jusqu'aux soins de fin de vie. Les organismes ayant appuyé la coalition remettent donc en question l'idée que le gouvernement se lie à une fondation privée pour développer des mesures sociales.

Pour consulter le communiqué émis par la Coalition « Non aux PPP sociaux » de même que la couverture médiatique de la sortie publique, nous vous invitons à consulter le site internet du RIOCM à l'adresse suivante : [www.riocm.ca/gouvernement-couillard-interpelle-aux-ppp-sociaux/](http://www.riocm.ca/gouvernement-couillard-interpelle-aux-ppp-sociaux/)



Pour nous joindre : 753, avenue du Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2J 1W8  
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333  
Courriel : [info@riocm.ca](mailto:info@riocm.ca) • Site web : [www.riocm.ca](http://www.riocm.ca)

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION  
ET CORRECTION : Sébastien Rivard  
et Marie-Chantal Locas  
GRAPHISME : Diane Héroux

**Votre organisme n'est pas membre du RIOCM ?**  
**CLIQUEZ ICI**  
[www.riocm.ca/devenir-membre.html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)